Albero genealogico
dei COLOMBO
di Quinto, Quarto
e Genova

compilazione di
ALDO AGOSTO
1990

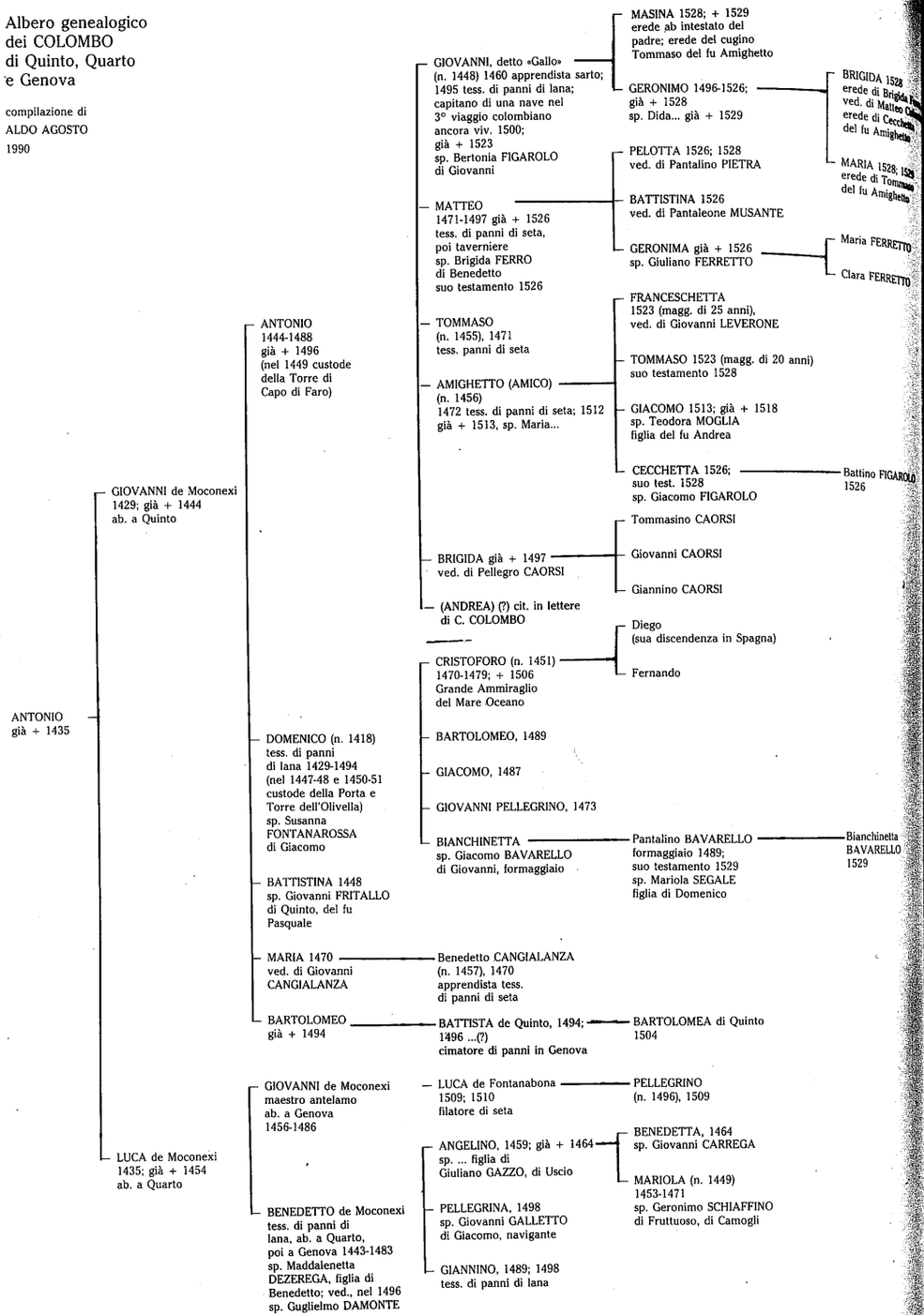

JACQUES HEERS

BOUCICAUT ET LA RÉBELLION DE GÊNES (1409-1410): ARMÉE ROYALE, ARMÉE PRINCIÈRE OU PARTISANS?

C'est à Milan que Boucicaut, gouverneur de Gênes pour le roi de France apprend la «rébellion» des Génois survenue dans la nuit du 3 au 4 septembre 1409, et l'assassinat de son lieutenant Hughes Cholet. Le retranchement d'un contingent français dans la forteresse de Castelletto l'incite peut-être à quelque espoir de reprendre la cité, soit par la force, soit plutôt par un accord avec ses partisans. Dès le 10 septembre, il est à Gavi et, jusqu'au 10 novembre 1410, attentif aux ordres attendus de Paris, il guerroie contre le marquis de Montferrat et contre Facino Cane, capitaine d'armes, tissant laborieusement autour de lui un réseau d'ententes et de complicités, lançant même quelques assauts contre châteaux et bourgs, mais sans jamais atteindre quelque point névralgique de la puissance génoise [1]. Il renonce enfin faute de succès, faute d'argent et donc d'hommes de troupes et regagne la France, laissant en place une maigere garnison sans avenir.

Les aléas et péripéties de ce séjour piémontais ont été parfaitement clarifiés et analysés par Francesco Cognasso dans un article de 1914 [2] où l'auteur s'appuie tant sur les chroniques du temps que sur certains fonds diplomatiques et sur les comptes rendus présentés par Boucicaut lui-même à Paris pour justifier ses dépenses et se faire rembourser l'argent qui lui est dû [3].

Cette même comptabilité, très précise, permet, par ailleurs de connaître d'une façon satisfaisante non seulement le fil des événements mais aussi les moyens mis en oeuvre, en hommes et en deniers; de définir en quelque sorte la nature et la structure de cette armée engagée loin du gouvernement royal et de la Chambre des Comptes, aventurée dans un labyrinthe politique fort complexe.

De quels moyens dispose le Maréchal pour tenter de reprendre en mains l'une des cités les plus prospères, les plus fortes d'Occident tout en affrontant, dans le Piémont même, des ennemis solidement ancrés sur leurs terres? Comment peut-il pallier la pauvreté de ses ressources? Comment prendre des décisions, développer des initiatives

alors que les instructions et surtout les secours de Paris se font attendre si longtemps, que des actions se trouvent ainsi suspendues jusqu'à l'arrivée des messagers et chevaucheurs d'écurie? Dans quelle mesure, enfin, peut-il compter sur des alliés, des partisans, fugitifs de Gênes ou des villes du district, hommes prêts à le servir? et pourquoi? argent ou fidélités? armée de mercenaires ou de fidèles, ou de partisans?

* * *

Effectifs.

Une première constatation: le Marèchal de France, en campagne au nom du roi, ne dispose pas d'une armée. Il doit recruter, au fur et à mesure des besoins du moment ou plutôt en fonction de l'argent dont il dispose, des contingents de nature et d'importance très variées; il les congédie lorsqu'il ne peut plus les payer. Le gros travail est donc de trouver des hommes, de les tenir en mains. A plusieurs reprises, il réclame auprés du roi; le 13 janvier 1410, il envoie un chevaucheur du Piémont à Paris[4] et encore deux messagers de sa suite, à la fin du même mois, rappeler l'extrême besoin d'une «provision» (*66 et 66v°*); puis à nouveau deux autres missions au mois de mars (Giuliano Panisso, *«secrétaire du roi et l'un des chanceliers de Jannes»*); puis encore maître Nicole de Gonesse docteur en théologie et Pierre de Nantron, secrétaire du roi, tous deux *«pour haster la provision si elle se devoit mectre»* (*66v°, 67, 67v°*), enfin dernier cri d'alarme, il dépèche Gillebert de La Fayette, l'un de ses proches capitaines *«à Paris par devers ledit seigneur* (le roi) *dire et monstrer a lui et a son conseil la necessité qui estoit en icelles villes, lieux et chasteaulx, et que se... ny avoit autre provision que estoit en voye d'estre perdu»* (*71v°, 72*).

Ni le roi ni le conseil ne tiennent leurs promesses et Boucicaut ne peut même pas conduire un semblant de politique: en juin 1410, *«le Roy et plusieurs de son conseil lui avoient escript que leur luy envoyeront tantost sans aucune faute 40 mil florins et quil assemblast le plus de gens darmes quil pourroit pour recouvrer la dicte ville et seigneurie de Jannes et faire guerre aux ennemis»;* aussi envoie-t-il l'un de ses familiers à Avignon *«par devers messire Loys de Boisredont chevalier et autres capitaines de gens darmes leur porter ses lettres closes par lesquelles il leur faisoit savoir que sils vouyloient aler par devers lui servir le Roy a gaiges, il les retendroit...»* (*69v°*); mais, le 9 août, il dépèche en hâte un valet pour avertir que l'on ne fasse en Avignon aucun engagement car il vient d'apprendre

«que l'argent que le Roy avoit ordonné pour ledoit fait de Jannes nestoit pas prest destre envoyé» (73).

L'examen du tableau des paiements et donc du recrutement des hommes à cheval gagés donne une bonne idée de ces incertitudes, du caractère précaire des effectifs. Cette armée ne compte en somme que deux forts contingents stables. D'une part, celui de Gillebert de la Fayette, *«capitaine du château et de la ville de Gavi»* qui y tient une garnison de 400 cavaliers (plus 300 fantassins), jusqu'à la mi-juillet 1410 *(15).* d'autre part, celui de Jehan de Bonnay *«lieutenant, mareschal et capitaine de l'ost dudit lieutenant et gouverneur* (Boucicaut)» qui comande 235 hommes à cheval engagés le 8 octobre 1409, qui devront rester *«pour la garde dudit pais»* après le départ de Boucicaut *(18);* Deux véritables capitaines, deux corps de troupe appréciables certes.

Pour le reste, les effectifs ont varié d'une façon considérable. Le Maréchal, bien évidemmement, a largement recruté au lendemain de la rébellion, en octobre et novembre 1409. A la fin de ce mois, le total des gages fait état de plus de 1700 cavaliers. Mais peu après, au début janvier, plusieurs de ces contingents se débandent: ou congés d'hiver, ou manque d'argent; au ler mars, l'on ne rétribue plus que 354 hommes à cheval. Reprise ensuite, certes, à partir du printemps, mais reprise limitée et, dans les derniers moments de la campagne, Boucicant ne maitient sous les armes que 650 cavaliers ou environ.

Outre cette relative pauvreté, l'armée souffre certainement de graves disparités: c'est là plutôt un assemblage d'éléments épars qu'une structure bien tenue en mains et organisée selon un ordre quelconque. Les effectifs de chaque contingent et les temps de services, pour ces hommes à cheval, varient du tout au tout. Toutes sortes de chefs de guerre, aux assises plus ou moins larges ont été sollicités et restent le temps qui leur convient... ou le temps qu'ils s'estiment assurés d'être payés. Les deux capitaines déjà cités mis à part, seuls d'ailleurs qualifiés de «chevaliers», aucun ne se distingue vraîment; pour les Français, ce sont tous des «écuyers»: hommes jeunes encore ou cadets de familles? l'on note un certain nombre de «bastards».

En aucun cas, ces comptes ne donnent le reflet d'une volonté directrice ou même d'un recrutement conscient. Ces «écuyers» se présentent comme de petits capitaines, chefs de petites troupes. Deux frères, Gabriele et Perrin Grast se sont mis ensemble pour commander un fort contingent de 370 cavaliers *(16),* mais trois autres écuyers, Bartolomeo Scarampi, Antoine de Grimel et Jehan de

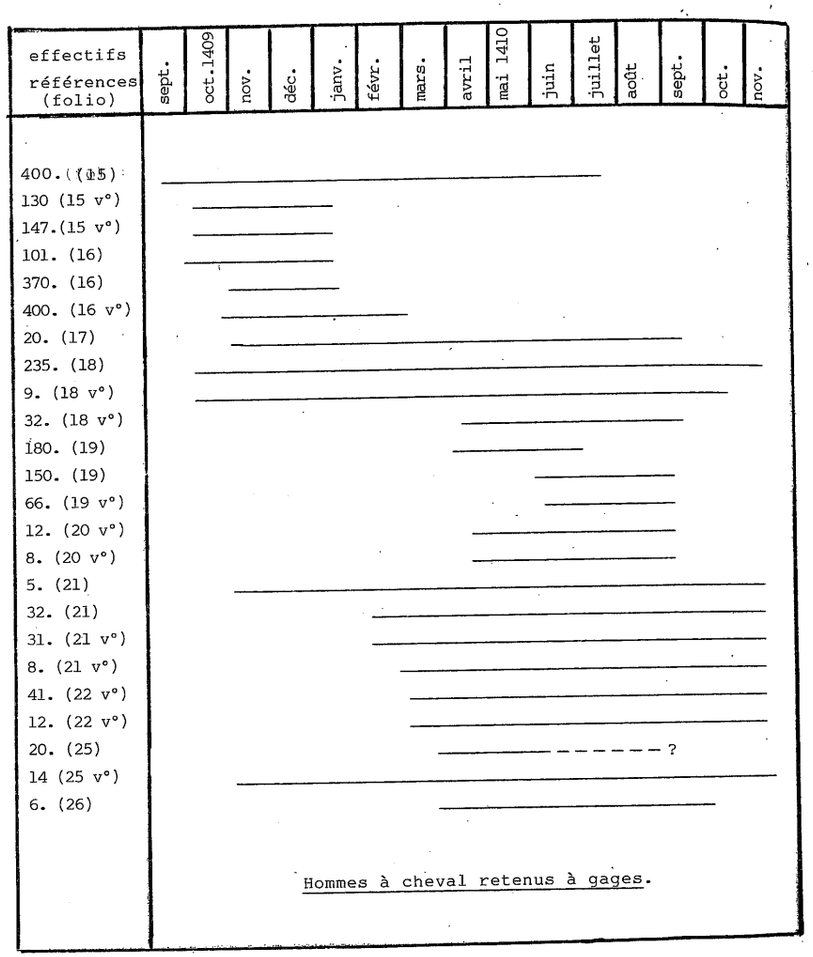

Hommes à cheval retenus à gages.

Montessant, ne réunissent à eux trois et eux compris, qu'une très petite compagnie de douze hommes *(22v°)*. Si certaines troupes, toujours menées par des écuyers, comptent largement plus de cent chevaux *(15v°, 16, 19)*, d'autres au contraire témoignent vraîment de très pauvres moyens et de petites conditions sociales. Boucicaut recrute neuf hommes en octobre 1409, puis huit en mars, douze et huit en avril 1410 et encore six ce même mois: engagemets, écritures, paiements, quittances et secours malgré tout. D'autre part, l'on peut se demander si ces écuyers et leurs hommes à cheval s'intègraient régulièrement dans un corps cohérent; il n'est jamais question d'un seul commandement et l'on voit un Simon de Saint Omer, écuyer lui aussi, servir dès le 8 octobre 1409 et pour douze mois, à la tête d'une compagnie fort composite: cinq hommes à cheval, quatre arbalètriers à cheval, deux arbalètriers à pied, treize archers, cinq «enfants de pied» *(18v°)*.

Mêmes disparités des effectifs pour les compagnies ou corps de fantassins (*«arbalestriers, enfans de piè et aultres...»*. Tous les chiffres ne sont pas donnés, certains paiements s'effectuant, en vertu d'un accord non explicite, mais il est clair que, là aussi, le «capitaine» ou «connétable» se présente avec son propre contingent plus ou moins nombreux. Un seul compte témoigne d'un bon essai d'organisation, celui du 10 juillet 1410, qui fait état de soldes versées à quinze «connétables» pour chacun très exactement vingt-cinq enfants de pied *(24v°)*; mais le même jour, cinq autres connétables, payés au total pour 176 hommes, en commandaient les uns 50 ou 56, les autres 30, 26 et 14 *(24v°)*. Les seigneurs et la communauté de Ceva fournissent 473 arbalétriers le 14 juin 1410, répartis en escouades très inègales de 21, 30, 37, 102, 140 et 143 hommes *(19v°)*.

Certains corps, de cavaliers ou hommes de pied sont disponibles de longs moments, tout le temps de la campagne ou presque, de huit à dix mois parfois et même jusqu'à une année entière. D'autres ne font que de courtes et comme timides apparitions, le temps d'assurer un renfort ou de prendre conscience d'un désaccord. Pour les hommes à cheval: trois mois et même seulement deux mois et demi pour de forts contingents en octobre, novembre et décembre 1409 (378 cavaliers au total) *(15v°, 16)*. Pour les hommes à pied surtout qui, sauf dans les garnisons de châteaux et de villes, à Gavi à Vintimille par exemple, ne semblent pas vraîment attachés à l'armée mais plutôt appelés au coup par coup, pour quelques opérations particulières. Les fantassins de Ceva n'ont servi que 75 jours, à partir du 14 juin 1410 *(19v°)* et les 533 *«enfans de pié,*

arbalétriers et charpentiers» engagés le 10 juillet l'on été *«pour six jours seulement pour servir au fait de le dicte guerre et par aller assieger la ville et chastel de la Cheve (?) située sur la riviere de Jannes, rebelle au Roy (24, 24v°).* Deux connétables, hommes du pays de Ceva, ont été engagés, en avril 1410, pour dix-huit et quinze enfants de pied et payés ensuite chacun pour *«le service par lui et ses compaignons fait a plusieurs foiz et journées depuis ladicte retenue» (26v°).*

Toutes ces pratiques, minutieusement notées, démontrent clairement l'absence d'un véritable corps de troupe organisé. Boucicaut fait face comme il peut, paralysé souvent par le manque d'argent, sans secours en hommes, construisant en somme de toutes pièces un corps de troupes plutôt hétéroclite.

soldats et mercenaires.

La première partite du registre comptable, consacrée aux gages, traduit bien l'idée d'une engagement fondé essentiellement sur les soldes où le chef de groupe, de corps ou de compagnie, tient un rôle d'intermédiaire et redistribue cette solde entre ses hommes qu'il mène au combat et dont il assure la subsistance. C'est le principe italien de la *condotta*. Le secrétaire ou comptable du maréchal note scrupuleusement, pour chaque poste, le nom du chef, le nombre d'hommes, leur paie pour chaque mois, le jour de la retenue et la durée du service, la somme globale due, les avances et le reliquat. Les hommes à cheval valent, sauf de très rares exceptions, quatre livres tournois chacun par mois et ceux à pied trois livres.

Cependant, si ces règles de saine gestion, s'appliquent aux deux chevaliers et à tous les écuyers de France, d'autres chefs, capitaines d'armes d'Italie ou seigneurs de fiefs, sont engagés selon des accords qui impliquent plus une alliance qu'un service. Boucicaut prend dans son armée Bertoldo di Vische, condotierre, qui, avec deux autres capitaines, amène une grosse troupe de 400 cavaliers; ceux-ci ne sont payés que 3 florins, soit 48 sous par mois. Mais, de plus, Bertoldo reçois *«pour lestat de sa personne»* cent florins soit quatre-vingt livres par mois; étant entendu qu'il est tenu de *«faire ouverture de ses chasteaulx et forteresses aux gens darmes servant le Roy au dit pais et les recevoir en icceulx toutefois que besoing seroit»;* ceci respecté, après quatre mois passés, ces hommes aurant droit à *«telz gaiges ou soldes que les autres gens darmes estant audit pais avoient» (16v°).* Agamemnon de Ceva *(«seigneur en partie*

d'icellui lieu»). ne conduit que vingt cavaliers: solde de quatre livres tournois soit quatre-vingt par mois pour eux tous, plus cinquante livres pour le chef, à condition là aussi, d'ouvrir ses forteresses aux gens du roi et *«de faire guerre à ses adversaires»;* en outre, lui sont versées 860 livres *«pour le service de certaine quantité denfans de pié, arbalestriers et autres gens de guerre, ses subgiez de ses terres et soubz son gouvernement lesquelz ont servi et esté en sa compagnie... aux besoings et affaires de ladicte guerre toutefois que mandez on esté et len en a eu besoing». (17, 17v°).* En fait, il apparaît que toute la seigneurie de Ceva, ait été, d'une façon ou d'une autre, au service et à la solde de Boucicaut tant pour ses hommes à cheval que ses compagnies d'arbalétriers. Le 14 juin 1410, le maréchal retient Jehan de Ceva, Thomas, Nicolas, Arcembouc, Odon et Lucas de Ceva, tous écuyers, *«tous seigneurs d'icellui lieu de Sceve»* pour trente hommes à cheval et deux mois et demi; le même jour, d'autres seigneurs du fief, cinq au total, s'engagent pour le même temps, avec leurs arbalétriers auxquels se joignent *«102 arbalestriers et enfans de pié envoiez par les bourgeois et habitans de la dicte ville de Sceve (19v°, 20).*

La pratique des gages, le mécanisme des paiements échelonnés, semblent être effectivement les seuls moyens qui permettent de s'assurer service et fidélité. Le ler avril 1410, Giovanni Scarampi, «écuyer», est retenu pour servir avec vingt cavaliers; il lui est fait *«un prest paiement a sa retenue»* de deux cents livres; mais, *«il ne fist aucun service maiz si tost quil ot receus lesdits 200 livres, se alia avecques les ennemis du Roy est fist guerre a son povoir (25).* Ce fut cependant, à en croire les comptes le seul cas de trahison et les retenues, prêts et gages restent bien les nerfs de la guerre. La lettre adressée par le roi aux maîtres des comptes en reconnaît d'ailleurs la nécessité et justifie Boucicaut d'avoir *«assembet retenu a gaiges grant nombre de gens darmes, archers, arbalestriers, enfans de pié et autres»;* ce qui l'a conduit à dépenser *«sur le service par eulx fait, plusieurs grosses sommes de deniers»* [7].

armée du roi ou armée du prince?

La même lettre royale précise un peu plus loin que tout cet argent a été dépensé *«et oultre pour mieux les entretenir et afin quilz eussent envers nous plus vraie et entiere volonté... en recompensacion des pertes et dommaiges de chavaulx, harnois et aultres choses quilz ont euz ou fait de la dicte guerre» (ibid).*

En effet, aux 55 497 livres tournois dépensées au titre de *«prest*

et paiemens faiz aux dictes gens darmes» s'ajoutent 8 042 livres au titre de dons divers. Le maréchal se doit de récompenser les meilleurs de ses hommes et, plus souvent, de les dédommager de leurs pertes. La pratique rejoint peut-être celle des temps «féodaux»,du paiement d'un *restour* pour le cheval et les armes perdues par exemple, et s'inscrit donc dans un contexte de fidélité et de relations personnelles. Dans tous les cas, si Boucicaut s'efforce effectivement d'évaluer les dommages subis, il tient également compte de la qualité et durée des services, de la condition de l'homme.

.- *dons aux malades:* Pour les fantassins, pauvres gens pour la plupart, «enfans de pié» et valets, ces dons ressortent d'une simple charité et ne peuvent évidemment se réclammer d'aucune tradition. Les sommes demeurent généralement très faibles: 45 sous à *«un pauvre homme nommé Trois blancs» (35v°);* 40 sous à *«un pauvre varlet demouré malade devant ledit lieu de Villanova d'Asti, lequel ne povoit plus aler» (37);* 45 sous encore à un fantassin *«lequel eu la main coppée par les ennemis du Roy en une escarmouche»* et utant à *«un pauvre homme lequel avoit perdu les yeux au service du Roy» (49, 49v°).*

Les chefs, écuyers ou seigneurs de fiefs sont, eux, dédommagés plus largement en vertu certainement des habitudes anciennes liées au service d'ost du vassal et fidèle. Robert de Milly, *«chevalier en la compaignie dudit lieutenant* (Boucicaut)», reçoit vingt écus *«pour lui aider a avoir ses nécessités en une maladie ou il estoit lors» (36v°, 37);* Jean de La Tremoille, blessé et retenu prisonnier à Castellazzo, se voit gratifier de 44 livres pour avoir, lui aussi, *«ses nécessités en sa maladie»;* tandis que Tommaso de Ceva, seulement allié et soldé, qui ne peut se réclamer d'un lien particulier et n'appartient pas à la «compagnie» du gouverneur, ne toûche que huit livres pour ses pertes de chevaux, *«comme pour lui aider a vivre et avoir aucune de ses nécessités en sa maladie» (50, 50v°).*

.- *dons pour chevaux, armes, vêtements et autres pertes:* Se suivent nombreuses et tout aussi variées, les mentions de compensations versées à des écuyers ou simples hommes d'armes désarçonnés dans un assaut ou même détroussés sur un chemin. Ces dons vont, eux aussi, à toutes sortes de gens; certains restent fort modestes. A un homme à cheval *«lequel avoit esté desrobé par les ennemis du Roy et laissé a pié en son pourpoint fut donné... pour lui aider a avoir un cheval»* six livres et cinq sous *(36v°)* et un archer reçoit dix écus *«tant pour racheter son hauberon quil avoit mis en gaiges pour ses nécessités comme pour lui aider a paier une piece... quil acheta pour se vestir» (43).* A Perrinet Lecuyer *«destrossé par les ennemis du Roy ou dit pais de Pymont»* fut donné 44 sous *«pour lui aider a avoir une robe» (38v°, 39).*

Cependant, un autre homme d'armes, écuyer, toûche, lui, cinquante livres *«pour consideracion des bons et agreables services quil a faiz... es diez pays en plusieurs et diverses manieres comme en recompensacion de plusieurs dommaiges quil a euz et soustenuz en iceulx pays... en pertes de chevaulx, harnois et garniments» (39v°).*

. *aides pour retourner en France:* signes de la situation difficile sinon désespérée de certains fidèles qui, à la fin de la campagne, n'ont pas assez pour vivre les quelques jours de chevauchées qui les ramèneront chez eux; signes aussi de la sollicitude du maréchal qui sait reconnaître les services rendus et peut être s'assurer des liens de clientèle. Jean de La Trémoille, qui avait déjà eu 44 livres pour sa maladie, reçoit le même jour *«pour lui aider a supporter ses fraiz, missions et despens qui lui avait convenu faire...»* un cheval du prix de cent écus et encore cent écus *«pour faire despens a son retour en France» (36).* D'autres hommes d'armes, de conditions bien sûr plus modestes, se voient octroyer de petites charités qui se comptent non en écus mais en sous: 45 sous au héraut de monseigneur de Gancourt, 40 sous au valet d'un écuyer, 112 sous à un écuyer même et neuf livres à un autre écuyes *(37v°, 51).*

Charité, bienveillance, respect de certaines traditions encore bien ancrées dans les moeurs, toutes ces dépenses prennent par force un tour très personnel et ne peuvent se réclamer d'une stricte administration financière. L'on comprend que Boucicaut, qui n'avait pas toujours gardé les quittances ou justificatifs, ait rencontré, pour les faire admettre, tant d'obstacles à Paris. Mais ces pratiques témoignent bien du rôle social du chef, qui n'est pas seulement nanti de pouvoirs de commandement, mais aussi se déclare protecteur de ses hommes, responsable d'une compagnie qui porte son nom; une attitude qui affirme naturellement sa renommée parfois bien au-delà du cercle ètroit des familiers.

De ce souci et de cette position sociale particulière témoigne un autre compartiment des comptes, très significatif; c'est la *Depense faite en l'ostel dudit lieutenant es pays de Lombardie, Jannes et ailleurs (89 à 90v°).* Ce compte enregistre mois par mois les sommes déboursées par le maître de l'hôtel du Maréchal, qui note, seules indications très précises, les fournitures de foin et d'avoine ainsi que le nombre de chevaux. L'on voit ainsi que Boucicaut a tenu, d'octobre 1409 à mai de l'année suivante, une écurie qui comptait toujours plus d'une centaine de chevaux: effectif qui s'ajoute à ceux des hommes gagés et montre l'existence d'une suite proche du

maître, compagnie particulière en somme. Le chiffre s'affaiblit ensuite mai est encoire de 85 à la veille de son retour en France.

C'est donc là une troupe de l'Hôtel, pas considérable certes et inférieure à celles de plusieurs capitaines soldés, mais tout de même appréciable. Or la façon dont elle se forme et le rôle que tient la «maison» du Maréchal au cours de cette campagne sont nettement précisés dans la présentation même de cette comptabilité, où il est dit que les dépenses ont été engagées *«tant par lui* (Boucicaut) *et les chevaliers, écuyers et autres dicellui hostels, leurs varlez et chevaulx, comme par plusieurs autres chevaliers, écuiers et autres gens darmes servant le Roy nostre seigneur sanz gaiges lesquelz ont esté pour ce quilz navoient de quoy vivre, a toutes les fois quil leur a pleu et que besoing leur a esté, en son dit hostel, et en icellui pris leur substantacion de vivre et mangier» (89).*

L'hôtel de Boucicaut sert de refuge pour tous les nécessiteux de l'armée, pour ceux que le sort des armes a accablés. Ces gens y viennent, pour quelques jours, grossir les rangs des fidèles, membres de l'hôtel proprement dit. Même si l'on peut considérer (mais est-ce bien certain?) qu'il s'agit de l'argent du roi, des relations de dépendance s'établissent forcément, la convivialité crée puis resserre des liens.

Pour beaucoup certainement, cette campagne désespérée, menée à l'écart d'un gouvernement royal enlisé en toutes sortes de disputes, sans cesse hésitant et sans cesse réticent à porter secours, était bien l'affaire personnelle du chef qui prenait les décisions, assumait les responsabilités, s'appliquait à panser les plaises et reparer les dommages.

Sur le plan financier même, son engagement fut déterminant. En l'absence de provisions convenables, c'est lui qui fait front, répond aux besoins immédiats; à plusieurs reprises et d'une façon très lourde pour sa bourse, pour ses biens personnels, il doit se subtituer aux gens des Comptes de Paris qui restent toujours très en retard sur leurs promesses. Il paraît bien superflu de rappeler ici la situation dramatique où se débat le gouvernement royal dans ces années 1409-1410: maladie et absences du roi, rivalités entre princes du sang, complots et émeutes, tentatives de réforme de l'administration et, plus précisément de l'administration financière; dans l'automne et l'hiver: arrestation et mise à mort de Jean de Montaigu, coupable d'aliénations considérables du domaine royal, puis révocation de tous les Maîtres de la Chambre des Comptes (sauf un) et de tous les trésoriers[5]; touc ceci sur fond de débâcle des affaires, pertes des créances, insécurité en fuite des capitaux. Les impôts ne rentrent

pas et la trésorerie royale se trouve constamment aux abois.

De ce désarroi et de cette carence, témoignent amplement les modes de financement, les retards et atermoiements, les manoeuvres dilatoires pour retarder les «provisions» et même pour ne payer que de mauvaise monnaie. Boucicaut doit sans cesse implorer, faire connaître l'état désstreux de ses caisses et dire qu'il ne pourra tenir à moins de secours rapides. Il envoie nombre de messagers et de chevaucheurs; il ne sait trop d'ailleurs à qui s'adresser et ses lettres sont, par précaution, adressées *«par devers le Roy et nosseigneurs de son sang»*. L'argent qui lui est finalement livré, ce sont ses messagers qui doivent aller le chercher à Paris et en assurer le transport à ses frais et risques *(87 à 88).* Encore doit il négocier, changer les pièces... et y perdre forcément. Les gens dens Comptes ont d'abord mis en gages, contre 16 000 florins, plusieurs joyaulx de la maison royale, images saintes de Notre Dame et de saint Jean Baptiste, croix et tabernacles surtout *(10v° à 14)*; et, par la suite, en mai 1410, les 15 000 florins obtenus à si grand mal sont livrés «en blancs», c'est-à-dire en pièces qui ne valent que dix deniers tournois chacune; il faut les négocier sur place auprès de changeurs, contre des éecus d'or *«pour icelle finance plus aisément et a moins de fraiz et perilz porter en Pimont»;* ceci entraîne des manipulations, des commissions et donc des pertes *(82, 82v°, 83).*

Une véritable faillite donc des finances royales, un aveu d'impuissance ou presque. Sur ce plan ègalement, la campagne est affaire du chef qui, pour un temps du moins, prend effectivement à sa charge le financement. Et cela lui coûte fort cher. Est-il vraîment remboursé? En tous cas, sur le moment, c'est lui qui agit, trouve les fonds. Il emprunte de tous les côtés, à petit prix sans doute (*«sans gain ni usure»* précisent presque toujours les comptes), en particulier à des marchands de Ceva *«et autres bonnes villes de Pimont» (40, 54, 68v°).* Louis Coste, conseiller et résorier du prince de la Morée, Louis de Savoie alors allié de la France, *«par plusieurs foiz a presté et fait finance audit lieutenant et gouverneur plus de 20 000 escus et donné long terme de les paier sans usure»,* sans compter encore *«plusieurs services et plaisirs».* Mais, contre tout accord et toute promesse, Paris ne rembourse pas et cela revient très cher. Etienne Carmiel, facteur de Coste, est allé par deux fois à Paris même réclamer l'argent pour son maître; il y est resté cinq mois, en attendant le paiement et, finalement, Boucicaut lui verse trois cents écus *«pour consideracion de ce et recompenser de partie de la perte quil a eue et a en ce que tous les diz prestz nont été paiez aux termes que promis avoient esté» (59v°, 60).* A Paris, d'ailleurs, les

gens du Maréchal avaient dû emprunter à un marchand florentin mille écus d'or et, un peu plus tard, huit cents autres écus, pour les verser à ce commissionnaire de Louis Coste *(83. 83v°, 84).* Et de même pour Guillemin Bast, fils de Philippin Bast marchand de Ceva qui *«a tres grant besoing et nécessité, presta audit lieu de Sceve sans gaige ni usure... mil florins»,* mais *«a convenu que ledit Guillemin soit venu dudit pais a Paris... querir son paiement» (60).*

Le processus, en, définitive se dégage assez nettement: Boucicaut ou ses gens empruntent à des marchands du Piémont ou à des trésoriers des princes de Savoie sur offre de garantie; mais comme ces prêteurs doivent aller eux-mêmes à Paris réclamer leur dû, attendre longtemps satisfaction pour ne recevoir en définitive qu'une partie de la somme, le maréchal les indemnise soit sur place dans le Piémont, soit à Paris par l'intermédiaire d'un changeur: le 14 juin 1410, Silvestre Trente, marchand lucquois demeurant à Paris, consent un prêt de trois cents écus d'or à deux familiers et conseillers de Boucicaut pour qu'ils puissent rembourser le frère d'un marchand de Ceva *(83v°, 84).*

Cette guerre provoque d'importants mouvements de capitaux, des allées et venues continuelles de messagers et facteurs entre l'Italie et la France; tout ceci implique des recours constants à des intermédiaires, hommes de finances à tous niveaux: «marchands» de Ceva capables de mander des commis loin de chez eux ou de faire agir des parents, «changeurs» florentins ou lucquois installés à Paris. Ravitaillement, achats de blés, d'armes, de bombardes et de pierres, d'échelles et de machines; emprunts et réemprunts, transports de fonds et fontes de monnaies suscitent quantité d'opérations qui nécessitent de nombreuses interventions des «bourgeois». De même pour les changes: le ler juin 1410, *«plusieurs marchands de Sceve en Pimont... changèrent et baillèrent monnoye aiant cours au dit pays de Pimont pour plusieurs monnoyes estranges non aians cours en icellui...»;* et ceci se paie: *«ou quel eschange de monnoye ot perte de 157 florins et demi» (81v°, 82).*

Certes, la campagne terminée, le maréchal présenta ses comptes mais personne ne peut voir exactement dans quelle mesure les remboursements par le roi, très attendus et très longs à venir, l'ont dédommagé. En tout état de cause, dans ces affaires si complexes, dans toutes ces tractations, il a payé de sa personne, de son crédit... et de son argent. Là aussi, il se substitue au gouvernement royal et, à la lettre, prend en charge, engage ses biens et subit des pertes personnelles sans vraisemblablement aucun espoir de compensation. Au mois de mars 1410, il envoie deux de ses hommes, Pierre de

Grenaulx et Colin Lefebvre, de Carignano en Piémont à Alès en Languedoc *«querir certains joyaulx et vaisselle dor et dargent que icellui lieutenant et gouverneur et sa femme avoient audit lieu, pour la faire fondre et en faire monnoye, pour aider a vivre ledit lieutenant et gouverneur et les gens de sa compaignie, pour ce quilz ne povoient point avoir dargent de France»;* les deux hommes ont loué *«un sommier qui porta partie de ladicte vaisselle»;* celle-ci fut ensuite confiée à un charretier qui la conduisit à Turin *«pour faire forgier ladicte monnoye» (86, 86v°).* Autre affaire aussi désagréable, dans le même temps en mars et avril 1410: Boucicaut a fait emprunter par ses gens à Paris, auprès de Niccolo Benzelino lombard, deux mille florins qui lui sont envoyés au Piémont: remboursement pour le 12 mai 1411 avec *«de change ou prouffit outre iceulx 2000 florins»,* six cents florins, et l'on a donné *«pour gaige et seureté... un ymage dor qui est a icellui lieutenant...».* Mais le maréchal n'a pu rembourser à temps *«pour ce quil na peu estre paié des assignations a lui faictes ne de cè qui lui estoit du...»* et il doit contracter un autre emprunt pour honorer le premier, laissant en gage l'image chez un autre lombard, Galvano Trente; remboursement dans les quatre mois en payant, bien sûr, *«autre prouffit dont nest cy aucune chose compté» (81, 81v°).*

Quelques semaines plus tard encore, Colin Lefebvre part pour Paris, le 19 mai, *«porter certains joyaulx dor et de pierrerie lesquelz estoient a la femme dicellui lieutenant et gouverneur, pour sur iceulx trouver autres finances a usure pour paier certain argent emprunté... ou dit pais de Pimont pour le fait de la dicte recouvrance de Jannes, a d'aucuns marchands... et lequel argent il avoit promis sur sa foy paier... a jour nommé» (69).*

En définitive, de retour à Paris, Boucicaut n'a plus de réserve et attend très longtemps que les maîtres des Comptes se décident à lui faire délivrer son dû: le 19 février 1411, il doit encore emprunter deux mille écus à ce Galvano Trente à quatre mois; l'intérêt est de deux cents écus: 30% l'an *(84 à 85).*

La comptabilité certes fait toujours référence au roi, les ordres sont donnés en son nom mais le gouvernement royal est le plus souvent déficient. L'armée dépend de son chef sur tous les plans.

.les alliés. les partisans.

Le maréchal trouve-t-il d'importants secours sur place, dans le Piémont ou dans le district de Gênes, pour les opposer aux troupes de Montferrat ou les mobiliser lors d'une reconquête des bourgs de

la Rivière ou même de la ville? En d'autres termes, pourrait-on parler d'un fort «parti français» susceptible de peser lourd dans la balance?

On ne voit pas comment, pourquoi, à la suite de quelles tractations, certains seigneurs s'offrent à lui ouvrir leurs châteaux et forteresses, à lui fournir des hommes à cheval, des fantassins et même des prêts d'argent. En tous cas, Ceva paraît, à partir du printemps 1410 surtout, à la fois centre de repli et place de ravitaillement pour cette compagnie de Boucicaut qui manque cruellement de points d'appui. Cependant tous ces services ne sont pas gratuits; les hommes sont payés et leurs engagements s'apparentent à ceux de tous les autres soldés, à ceux des capitaines d'armes, tels Bertoldo de Visque par exemple. Alliance de circonstance, conclue sur un accord financier...

Le seul véritable allié fut Louis de Savoie, prince de Morée (d'Accaia) en vertu du traîté signé le 4 octobre 1409 *«contre les ennemis du roy et spécialement le marquis de Montferrat, Facino Cane et les Génois»* (6). L'accord ne semble à vrai dire que peu apporter et l'on ne note que de rares interventions par des conseillers ou familiers du prince; interventions cantonées dans des actions diplomatiques ou financiéres.

Certes, du point de vue français les efforts pour conserver la ville de Gênes, l'action à Milan à l'appel de Giovanni Maria Visconti, tout ceci s'inscrit dans une même et grande politique d'expansion méridionale. L'on ne peut considérer la main mise française sur Gênes comme un événement en soi, extravagant ou accidentel, étanger à une plus vaste intention. Dans ces mêmes années, l'on connaît les prétentions de Louis II d'Anjou sur le royaume de Naples et les entreprises, causes d'énormes dépenses et sacrifices, pour s'y établir en maître. Boucicaut cherche de ce côté un appui... mais sans grand succés et il ne semble pas que la présence de Louis en Italie, lors des deux expéditions de juillet à novembre 1409 puis d'avril 1410 à août 1411, lui aient valu quelque secours; ni les deux hommes, ni leurs armées, celle d'Anjou et celle de France, ne se sont rencontrés. Mieux connaître ces relations ne manquerait certes pas d'intérêt et l'on aimerait savoir, entre autres, dans quelle mesure, de quelle façon le gouverneur Boucicaut à Gênes pouvait, avant 1409, trouver conseil et aide auprès des Angevins de Paris.

A peine Louis est-il arrivé en Italie que le maréchal cherche à établir des contacts; le 24 avril 1410 il lui envoie un émissaire pour l'avertir *«que en son chemin quil avoit a faire par mer en alant devers le pape, il se gardast des Jannenois ennemis du Roy nostre seigneur et de leurs emprinses»;* il le met aussi au courant de la

situation à Gênes *(68).* Un peu plus tard, Loyset de Plaisance est envoyé *«devers nostre saint pere le pape et le roy Lors»* pour les informer de l'affaire de Gênes *(69v°, 70).* Enfin, au mois d'août, ayant appris que les Génois s'étaient emparés de deux galées qui étaient à Louis d'Orléans, il mande deux écuyers à Moneglia parler avec Pierre de Bourgneuf, maître d'hôtel de Louis d'Anjou, pour savoir si l'on ne pourrait pas armer des bâtiments pour *«faire guerre par mer aux dis Jannenois» (73, 73v°).* Le projet n'eut, semblet-il, aucune suite et l'on ne pouvait rien espérer de ce côté.

Mêmes incertitudes, attentes et tentatives vaines du côté du Dauphiné: le 21 juillet, un chevaucheur porte des lettres informant le gouverneur du Dauphiné et le conseil du dauphin de Viennois, monseigneur de Guyenne, de ce que le marquis de Saluces a occupé la ville et le château de Carmagnola qui dépendent de cette seigneurie du Dauphiné *(71, 71v°).* Par ailleurs, Boucicaut s'efforce également de protèger les possessions du duc d'Orléans dans le Nord de l'Italie: l'un de ses chevaliers, Pierre de Beauvais est capitaine du château de Caras *«pour monseigneur le duc d'Orléans» (69v°).*

Echanges d'informations, demandes de secours, quelques timides projects, ceci à vrai dire reste très peu important et ne conduit à rien. Le grand dessein français s'effrite. Boucicaut n'a d'allié ni en Piémont ni dans le reste de l'Italie. Son entreprise paraît s'insérer dans un ensemble d'actions et, sans doute, quelques nobles et conseillers à Paris le voyaient-ils ainsi; mais les moyens ont manqué et l'urgence, délibérément, se situait ailleurs.

* * *

Reste donc à évoquer l'existence parmi les Génois ou les habitants des Rivières d'un parti favorable au maitien de la domination française, d'en peser l'importance et éventuellement d'en analyser les moyens d'action. A priori, l'existence d'un tel parti ne semble pas complètement exclue. Le gouvernement du roi de France avait été, en 1401, appelé non sans doute par un consensus unanime mais tout de même par un grand nombre de citoyens influents (7). Des centaines de personnes, à Gênes et dans le district, prêterent serment (8). Certes, au fil des ans, grandissaient les mécontentements provoqués par les rigueurs ou abus de cette administration, mécontentements dont l'archevêque Pileo de Marini se fit l'écho dans une lettre adressée au roi Charles VI (9); de plus, l'action d'un fort parti d'opposants conduit par Batista Luxardo (10) ouvrait une véritable lutte ouverte tandis que les interventions parmées de

Montferrat et de Facino Cane rendaient la situation du petit contingent français très précaire.

Ceci dit, l'on peut malgré tout imaginer que, dans cette ville souvent divisée, un certain nombre de grandes familles, entraînant leurs clientèles, se soient mises en retrait de la rébellion et aient, par la suite, pris parti contre ceux qui, à la faveur de cette révolte, tenaient le pouvoir dans la cité. Les anciennes luttes entre Guelfes et Gibelins, relayées par celles entre Noirs et Blancs, ont-elles ici joué un rôle?

Le fait est que Boucicaut ne manque pas d'alliés. Mais on ne les voit ni nombreux ni bien organisés. Les partisans ne semblent pas maintenir de liens entre eux et se situent à des niveaux sociaux très différents. Deux grands lignages, en tous cas, se sont, pour certains hommes d'entre eux du moins, prononcés et engagés leurs services, affrontant certainement dangers et représailles:

.-*les Grimaldi:* Filippo et Battista de Grimaldi, *«écuiers et freres»*, tiennent deux forteresses pour le roi de France et *«ont servi durant ladicte guerre en la compaignie dudit gouverneur ot ailleurs atout certaine quantité de gens a cheval, enfans de pié et autres, touteffois quils ont estés mandés et que besoing a esté» (18, 77v°).* Antoniò de Grimaldi, écuyer, et son frére, seigneurs de Menton et de Roquebrune *«se sont toujours tenus pour le Roy, eulx, leurs villes et chasteaulx et fait guerre a ses ennemis» (52v°).*

.-*les Fieschi:* Pietro Fieschi, seigneur en partie de Savignono, *«et les autres seigneurs dudit lieu... depuis ladicte rebellion de Jannes ont tenu et encore tiennent le parti du Roy, font et fait faire guerre par leurs gens et subgiez aux ennemis...» (46v°).* Le cardinal et Luccà Fieschi *«chevalier, subgiez et alié du Roy...»* maintiennent certains contacts avec le maréchal, lui font savoir leur fidélité et s'inquiètent de ses intentions *(65v°, 76).*

Cette présence des Grimaldi et des Fieschi, les seules familles qui apparaissent jamais dans cette comptabilité, n'étonne pas; l'on pense évidemment à une concordance d'intérêts établie depuis longtemps et même à un parti; c'étaient là les deux grands lignages «guelfes» ou «noirs» de la cité qui se distinguaient surtout par la possession de grands fiefs aux marges du district génois. Alliance des Guelfes? Boucicaut semble y croire lorsqu'il fait noter l'arrivée d'un messager envoyé par un *«noble guelfe demourant en la ville d'Asti»;* ce messager apportait *«plusieurs nouvelles des ennemis et malveillans du Roy» (39).*

Certes, ne manquent pas les mentions d'hommes qui, dès l'annonce de la rébellion, ont fuit Gênes ou leur ville de la Riviére,

pour rejoindre l'armée du gouverneur et que celui-ci gratifie de petits dons pour les aider à vivre. Mais, pour la plupart, ce ne sont pas des guerriers mais plutôt de simples partisans, reconnus et menacés pour leurs idées ou leur appartenance affichée au parti français; obligés de se cacher d'abord dans leur ville *(«pour ce que sil esté trouvé, ils leussent tué et mis en pièces»)* et fuir ensuite *(«sitost quil se peust partir dicelle ville, sen vint devers ledit lieutenant et gouverneur en habits dissimulés et perdi tous ses biens (47v°);* tous laissant sur place femme, enfants et biens. Par exemple: Giuliano Panisso, *«secrétaire du Roy et l'un des chanceliers de Jannes»* qui reçoit cent livres *«tant pour lui aider a maintenir son estat comme pour avoir deux robes (39, 39v°)* et messire Jacques de Ly *«marchand, docteur en loys de ladicte ville de Jannes lequel sitost que ladicte rebellion vint a sa congnoissance...» (58v°);* mais aussi parfois des gens de condition plus modeste: un religieux *(34v°),* des arbalétriers *(57v°)* ou encore *«un homme de ladicte ville de Novi qui laissa sa maison et ses biens lors que ladicte ville se rendi rebelle au Roy» (39),* un officier de Vintimille *(44v°),* un Jehan de Portofino *(45v°).* Les comptes certes ne font mention que de ceux qui ont servi et obtenu des secours; cependant rien ne permet d'imaginer d'importants afflux de fugitifs. L'armée du maréchal finalement ne recueille que quelques individus, quelques complaisances.

C'est donc dans un registre particulier que ces gens, ces partisans, hommes qui ont beaucoup risqué et perdu, agissent, exilés et dejà rebelles, eux, à leur cité. Boucicaut mène là un genre de guerre tout différent des assauts francs et des grandes batailles: guerre de sièges des forteresses et, plus encore, guerre «politique» qui consiste à cultiver des appuis chez les adversaires, dans Gênes surtout, à se renseigner sans cesse sur les situations et les intentions. Ces partisans lui sont très utiles. Ils lui servent de guides et plus souvent d'agents de renseignements car le seul espoir est de voir les «rebelles» se diviser, se dresser les uns contre les autres. Il lui faut savoir ce qui se passe dans Gênes et ce qui se trame dans les villes encore fidèles. Peu d'entreprises ont sans doute suscité autant de missions, naturellement secrètes et hasardeuses; que d'argent employé en ces messageries d'un genre si spécial!

Ces messagers sont parfois des Français: François Grast, écuyer envoyé *«en plusieurs lieux, villes et chasteaulx de ladicte seigneurie de Jannes estant en lobbeissance des ennemis» (75v°)* et, mieux, Jacquemin Bonnier mandé, lui, à plusieurs reprises à Savone *«pour savoir la conclusion de certains travaux que icellui lieutenant et gouverneur lui fit mener avec aucuns dicelle ville comme en*

plusieurs lieux sur la Riiviere de Jannes, pour savoit lestat et entencion des ennemis...» (75v°); d'autres vont à Monteleone *(62)* ou *«vers les marches de Sceve et de Jannes pour enquesir...» (65v°);* le 27 septembre 1410, six hommes ont eu mission d'aller d'Asti *«en aucuns lieux pres dilec pour savoir le gouvernement des ennemis et ou ils estoient» (36, 36v°).* De son côté, Pierre de Beauvais, reçoit douze livres *«pour le salaire et despens de plusieurs espies par lui envoyés secretement en habiz dissimulez par plusieurs foiz entre les ennemis du Roypour savoir leur... et entencion et tout ce quil en povoit savoir par ses messages» (69v°).*

Cependant, pour ces missions, lorsqu'il s'agit de simple information en tout cas, les hommes du pays rendent certainement de meilleurs services, dejà au fait de certaines complicités, capables de se faire protèger par leurs partisans, de mener leur enquête auprès d'eux. Deux *«cordeliers Jannenois»* ont été commis d'aller *«plusieurs foiz et journées a Jannes et en plusieurs autres lieux de la Riviere de jannes... faire plusieurs messages secretz et enquerir secretement de lestat, gouvernement et entencion des ennemis...» (57v°, 58);* Le 11 septembre 1409, deux autres Génois furent chargés d'aller à Gênes *«et ailleurs pres de la cité»* se renseigner de l'état des choses auprès de *«leurs parens et amis» (61);* trois mois plus tard, le 10 décembre, un prêtre doit, lui, s'informer toujours en secret *«du commune 'et estat dicelle ville» (65)* et de même pour Bartolomeo Scarampi qui s'y rend seul *«secretement par nuit en habiz dissimulé» (63v°).*

Les véritables partisans, hostiles au nouvel état de Gênes, ne sont pas de la Compagnie du maréchal; ni gagés ni commandés, ils prennent eux-mêmes l'initiative de ces enquêtes. Tel cet homme, dont par prudence sans doute, l'on ne donne pas le nom, *«gentilhomme demourant sur la Rivière de Jannes, aliez et bienveillant de Roy, lelquel en demonstrant lamour et affinité quil avoit a icellui seigneur, est alé par plusieurs foiz...» (41);* tel Antonio de Grimaldi, de Menton et Roquebrune, *«lequel est allé pare deux foiz en personne devers ledit lieutenant et gouverneur lui faire savoir leur commune, et une foiz sest enhardi daler en la ville de Jannes pour voir lestat et secrez dicelle» (52v°).*

Il n'est pas question, bien entendu, de lancer un assaut contre une ville si forte, si bien défendue, mais d'évaluer les chances d'une évolution favorable. Ceci d'autant plus que Boucicaut entretient sans aucun doute des intelligences dans chacune des villes de la Rivière. Dans Gênes même, ce sont les Fieschi. A deux moments au moins, le cardinal et Luccà Fieschi lui envoient leur secrétaire; en décembre

1409, Giovanni de Pinu pour *«dire de bouche lestat et gouvernement de la cité de Jannes et comment elle povoit estre recouvrée par y mettant bonne et briesve provision, et en outre lui dire les dangers et perilz que ledit messire Luques avoit eu et avoit chacun jour en soustenant le fait du Roy»;* par ailleurs, ils écrivaient directement au roi et à son conseil pour demander de grands secours *«ou autrement leur estoit force de prendre party et accord avec les ennemis du Roy» (65v°).* Plus tard, ce fut Acelin de Prato, envoyé, lui, à plusieurs reprises, *«dire et faire savoir le commune et le secret des Jannenois et les causes qui lui sembloient estre nécessaires pour la recouvrance de la dicte seigneurie de Jannes» (76).*

Entretenir de telles relations n'est pas seulement s'informer, c'est aussi tenir des partisans dans telle place que l'on espère garder, dans telle autre que l'on rêve de reprendre. Le maréchal s'y emploie, aussi bien dans le district de Gênes que dans le Piémont. Au mois de juin 1410, Christophe de Goast, écuyer, est allé distribuer de l'argent (84 livres en tout) *«a plusieurs personnes demourant en aucunes des villes et chasteaulx de marquis de Montferrat et autres ennemis du Roy pour certains traictiez secrez faie avec eulx de devoir mectre es mains dicellui lieutenant et gouverneur pour le Roy» (43bis, 43bis.v°).* Dans les villes soumises à Gênes ou menacées par les Génois, le maréchal a quelques partisans parfois fort actifs. Lors de la prise de Vintimille *«par les ennemis et rebelles du Roy»,* l'évêque de la ville et son neveu *«sen absentérent et laissèrent tous leurs biens lesquelz ils ont perdu»*; l'évêque n'a plus aucun bénéfice et on lui donne quatre-vingts livres *«pour faire leurs despens en alant devers notre saint père» (45, 45v°).* A Savone, enfin, l'évêque est également du parti français: l'un de ses valets vint, le dernier jour de juin, dire à Boucicaut *«comment les gens dicelle ville avoient prins parti avec les Jannenois... et sestoient aliez avec eulx et comment ils avoient mis en prison ledit evesque et mis a question pour ce quil ne vouloit tenir leur party».* Après la prise de cette ville par les Génois, les Français ne se résignent pas, comptent toujours sur leurs partisans et recueillent des informations, trament des complots. Le 20 octobre Boucicaut envoie son secrétaire Pierre de Nantron demander au duc de Savoie, Amédée VIII, qu'il délivre un bourgeois de Savone nommé Secondino Maglia; en effet, cet homme *«qui estoit des plus grant de la dicte ville de Savone lui avoit fait savoir que sil povoit estre délivré, il pourchaceroit et tancteroit telement que icelle ville de Savone soit mise es mains du Roy» (63v°).* Vaines promesses bien sûr... Mais c'était, en tout cas, l'ultime recours, sans peut-être trop y croire. Ce jeu

«diplomatique» et «partisan» s'est maintenu le plus longtemps possible, prenant même le pas sur les opérations strictement militaires, encore plus aléatoires.

Dans une situation si mauvaise à Paris, l'armée proprement royale, privée de ressources et de véritable politique, s'efface peu à peu devant une grande «compagnie» menée par son chef, responsable de recrutement, dispensateur d'aides et de réconforts, qui engage sa personne, son argent, ses joyaux; un chef qui voit, en dernier ressort, un intérêt et quelques lueurs d'espoir à s'insérer dans un conflit entre partisans, à en jouer le jeu.

Notes

(1) GHIRON (J.); «Della vita e dell'imprese di Facino Cane» in *Archivio Storico Lombardo.* 1877.

(2) COGNASCO (Fr.); «Il soggiorno del Maresciallo Boucicaut in Piemonte dopo la ribellione di Genova». in *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* (Ecole Française de Rome). année XXXIV. 1914. pp. 236-166.

(3) Archives Nationales. Paris. K.K. 140. Comptes de Boucicaut. 1409-1411.

(4) ibid. fol 66. (par la suite, toutes les références mises entre parenthèses se rapportent à ce registre K.K. 140 des Archives Nationales de Paris).

(5) sur ce point, voir en particulier: REY (M.); *Les finances royales sous Charles VI (1388-1413).* Paris. 1965.

(6) publié par F. COGNASCO (cf. note supra n. 2) pp. 244-246.

(7) JARRY (E.); *Les origines de la domination française à Gênes (1392-1402).* Paris. 1896.

(8) Archives Nationales. Paris. J.500. trois registres dont: serment de fidélité au roi (1401-1402) et: délibérations du Conseil (1395-1396).

(9) PUNCUH (D.); «Il governo genovese del Boucicaut nella lettera di Pileo de Marini a Carlo VI di Francia» in *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire* (Ecole Française de Rome). t. 90/2. 1978. pp. 657-687.

(10) LUXARDO DE FRANCHI (N.); «La resistenza di Genova ai Francesi (1401-1409); in *Storia dei Genovesi* t; III. Genova. 1983. pp. 193-203.